

## **Allocution du Président de Région Conférence Territoriale de l'Action Publique du 01 février 2018 Hôtel de Région, Basse-Terre**

Je suis heureux que nous soyons tous réunis pour discuter de deux sujets importants pour la Guadeloupe : l'eau et les déchets. Et j'ai bon espoir que l'on puisse trouver un consensus sur ces sujets.

Je commencerai par l'eau qui est le premier point inscrit à l'ordre du jour.

En préambule, je veux rappeler les conclusions de la réunion, qui s'est tenue dans cette salle, le 18 janvier et au cours de laquelle nous avons pris des décisions importantes, ensemble. C'est pour moi un signal fort que nous avons donné à la population et il faut que nous respections nos engagements que je souhaite rappeler :

1. Tout d'abord la validation de la réalisation d'un programme de d'actions prioritaires en matière d'eau potable d'un montant de 71 Millions €, proposé par la conférence des présidents des communautés d'agglomération et de communes pour mettre fin aux tours d'eau et aux pénuries observées dans certains secteurs ;

À cette fin nous avons activé au sein de la CTAP, le groupe Eau, constitué des techniciens des communautés, du département et de la région, afin d'arrêter la programmation de travaux sur les principes suivants :

- ✓ Respect de l'équité territoriale, afin que les travaux puissent bénéficier au maximum d'usagers ;
- ✓ Choix des travaux ayant le meilleur rapport coût/bénéfice ;
- ✓ Pas de travaux ayant un impact négatif sur une autre structure ;
- ✓ Travaux en adéquation avec les objectifs du plan Eau-DOM.

Je sais que nos techniciens ont travaillé étroitement ensemble au cours des deux dernières semaines pour nous présenter aujourd'hui ce plan d'actions consolidé.

C'est essentiellement de ce point dont nous traiterons aujourd'hui, néanmoins nous devons continuer à travailler sur les autres volets qui nous permettront de rétablir un service public de l'eau répondant aux attentes des Guadeloupéens. Aussi, je rappelle également que nous nous sommes engagés à :

2. Nous donner les moyens d'aboutir à un plan global pluriannuel d'actions et d'investissements en eau potable évalué à 600 Millions € ;

Sur ce point comme vous le savez, je me suis rendu à Paris où j'ai rencontré le Président de La République. Celui-ci m'a annoncé l'arrivée prochaine d'une mission d'expertise pour évaluer les mesures à prendre pour sortir la Guadeloupe de cette situation désastreuse en matière d'alimentation en eau potable à laquelle elle est confrontée. Monsieur le préfet pourra sans doute préciser la date d'arrivée de cette mission et son plan de charge.

Comme le communiqué de presse de l'Élysée l'indique, le Président de la République est tout à fait disposé à accompagner financièrement notre territoire à résoudre son problème d'eau.

3. Le 18 janvier dernier, nous nous sommes aussi engagés à mener parallèlement un travail de définition d'un plan global sur l'assainissement ;

Et enfin et toujours :

4. De poursuivre les réflexions sur la gouvernance.

Aussi, cette réunion de la CTAP, première de l'année 2018, a pour objectifs de :

- ✓ valider ce programme d'actions prioritaires de 71 Millions d'€, tel qu'il va nous être présenté par les techniciens.  
Dans mon discours du 18/01, j'avais annoncé 1 mois pour arrêter la programmation mais j'ai pu voir que les choses ont bien avancé et se sont faites dans un délai plus court, ce que je salue.
- ✓ d'arrêter le portage (= la maîtrise d'ouvrage des actions) entre Région/ Département/ EPCI.
- ✓ De définir son plan de financement.

Comme je l'ai déjà évoqué ces derniers jours, je réaffirme l'engagement de la région dans ce plan d'actions à hauteur de 30 Millions d'euros. Je souhaite que chaque acteur concerné puisse annoncer son engagement financier, afin de mettre en œuvre la quarantaine d'opérations du plan dans les meilleurs délais.

Cette réunion est également l'occasion d'informer le Préfet sur ce plan d'actions, qui pour l'instant a uniquement été travaillé par les collectivités. Et j'espère, que Monsieur le Préfet vous le soutiendrez. Car la mise en œuvre de ces actions doit permettre de mettre fin aux tours d'eau et donc de redonner la confiance aux usagers, ce qui contribuera à restaurer les capacités des autorités organisatrices (au travers du consentement à payer), objectif premier des contrats de progrès.

Aussi, bien que ces travaux arrivent avant la signature des contrats de progrès, ils s'inscrivent pleinement dans les objectifs du Plan-EAU DOM.

Je pense que nous avons tous conscience que néanmoins, ces travaux ne sont pas suffisants et qu'il y a d'autres chantiers auxquels nous devons nous attaquer.

Et je citerai donc en premier, la démarche des contrats de progrès qui sont le garant de la restauration des capacités techniques, financières et administratives des services d'eau. C'est aussi, l'assurance qu'à présent l'entretien courant et l'exploitation des ouvrages seront assurés. Et par conséquent que tous les euros investis dans le domaine de l'eau pourront avoir les effets escomptés. Enfin, les contrats de progrès c'est aussi le travail sur l'assainissement. Ainsi, je réaffirme l'adhésion de la région à cette démarche, comme elle l'a fait depuis le début y

compris en participant financièrement au travers des différents appels à projets lancés en 2017.

Enfin, sur le sujet de la gouvernance, ou plutôt les mécanismes de solidarité, sur un territoire comme le nôtre, où nous sommes tous interdépendants, nous avons la responsabilité de nous y atteler, sans trop tarder.

S'agissant de la gestion des déchets, il me paraissait important que nous ayons un échange sur les suites de notre précédente réunion au cours de laquelle les EPCI ont décidé de l'abandon du grand projet d'unité de traitement que portait le SYVADE. Les enjeux relatifs à la gestion des déchets en Guadeloupe sont multiples :

- Définir les installations majeures de traitement des déchets à l'échelle de l'archipel et lancer la construction d'installations alternatives à la plateforme multi-filières,
- Achever l'équipement du territoire en veillant à équilibrer l'implantation des installations de collecte et traitement des déchets à l'échelle de l'archipel,
- Maîtriser les coûts de gestion des déchets. C'est un enjeu essentiel au regard de la situation budgétaire des collectivités de Guadeloupe

Au regard de ces enjeux, les objectifs immédiats de la région Guadeloupe en matière de gestion des déchets sont au nombre de trois:

- Le premier : disposer d'une planification de gestion des déchets à l'horizon de 10 ans, partagée et réaliste. Le plan unique « déchets » est en cours, les ateliers de concertation ont été lancés les 18 et 19 Janvier derniers
- Le second : lancer, sans attendre, les procédures de marchés publics pour la construction de déchèterie en maîtrise d'ouvrage Région. L'objectif dans ce cadre, est d'essayer d'atteindre l'objectif des 17 déchèteries sur le territoire dès 2020. Les services de la Région sont déjà sur le terrain avec les techniciens des agglomérations et des communes pour définir avec précisions les sites d'implantation des déchèteries. Les documents administratifs sont rédigés.
- Le troisième : accompagner au titre du FEDER et des crédits régions un maximum de projets sur le territoire, portés par les collectivités ou les entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, la Région souhaite employer la méthode suivante :

- Concerter et jouer le rôle d'ensemblier s'agissant du plan et des unités majeures de traitement.
- Se préoccuper constamment du coût de fonctionnement des équipements construits, afin de ne pas placer les collectivités dans une situation qui ne leur permettrait plus de faire face aux dépenses.

Aussi, s'agira-t-il lors de cette CTAP d'aborder trois éléments essentiels :

- proposer un accompagnement régional immédiat des collectivités compétentes en matière de collecte et traitement des déchets pour définir, collectivement les unités de prétraitement et de traitement des déchets à l'échelle de l'Archipel,
- tenir compte de la nécessité pour la région de réaffecter les crédits FEDER initialement prévus pour le financement de la plateforme multifilières, faute de

projets capables de générer de la dépense conséquente dans les deux années à venir,

- présenter le déploiement actuel et à venir du Conseil Régional s'agissant de la maîtrise d'ouvrage de la construction de déchèteries.

Je passe à présent la parole à chacun d'entre vous pour un propos liminaire que je souhaite très court, afin que nous entrons rapidement dans le vif du sujet après que les techniciens nous ont présenté le travail effectué ces derniers jours sur le plan d'urgence eau.

Je vous remercie de votre attention.